

CHANGEMENT DE NOM : 5 étapes pour le club (AVANT LE 1^{ER} JUIN)

Etape 1 : Contacter son District pour s'assurer de la validité du nom à venir et enclencher la procédure

1

Etape 3: Déclaration en préfecture via le site internet ou par courrier (PV AG et statuts à jour à fournir)

3

Etape 5 : Officialisation du changement de nom du club par la FFF

5

Etape 2: Organiser une **Assemblée Générale extraordinaire** pour voter la modification de nom et mettre à jour les statuts du club

2

Etape 4 : Confirmation du changement auprès des instances en remplissant la **demande officielle dématérialisée sur Footclubs**

4

